

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 15 décembre 2022 à 10h00
« Histoire de la retraite »

Document N° 8
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Régimes de retraite et paritarisme. La question des classes moyennes salariées dans la structuration de la protection sociale française

Gilles Pollet et Didier Renard, Société contemporaine n° 24, 1995

Régimes de retraite et paritarisme. La question des classes moyennes salariées dans la structuration de la protection sociale française

Monsieur Gilles Pollet, Didier Renard

Citer ce document / Cite this document :

Pollet Gilles, Renard Didier. Régimes de retraite et paritarisme. La question des classes moyennes salariées dans la structuration de la protection sociale française. In: Sociétés contemporaines N°24, 1995. L'invention des retraites. pp. 41-63;

doi : <https://doi.org/10.3406/socco.1995.1473>

https://www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1995_num_24_1_1473

Fichier pdf généré le 03/04/2018

Abstract

This paper analyses how the French retirement plans were progressively institutionalised. The history of social protection is examined here from a critical point of view which emphasises the processes of structuration, representation and legitimisation of the various social interests present in the field. The plurality of the retirement plans provides evidence of recurring conflicts over control of the field of social protection. In the particular matter of the Old Age Pension schemes, it is important to note that the principle of jointly run retirement plans represented a method of management that was emblematic of institutions created for the new wage-earning middle class engaged in its own structuration. Later this method will become a weapon for employers as they reject or amend the state system of social protection. It also will become the symbol of the progressive integration of a constantly growing wage-earning middle class into the French social welfare which had been conceived at first only for workers.

Résumé

L'analyse de l'institutionnalisation progressive du système de retraite français permet une relecture critique de l'histoire de la protection sociale et souligne les processus de structuration, de représentation et de légitimation des divers intérêts sociaux qui sont à l'oeuvre dans ce secteur. À travers cette perspective, les débats et les pratiques concernant les modes de gestion des organismes de protection sociale apparaissent centraux, alors même qu'ils ont souvent été traités comme périphériques dans l'historiographie contemporaine. La pluralité des modèles de gestion des institutions de retraite témoigne en effet de conflits récurrents portant plus largement sur les stratégies visant au contrôle de la protection sociale. Dans le cas particulier des retraites, il est significatif de noter que l'élaboration conventionnelle et le paritarisme représentent au départ le mode de gestion emblématique des institutions créées pour les classes moyennes salariées en cours de structuration. Ces techniques gestionnaires constituent par la suite le fer de lance d'une stratégie patronale de refus ou d'amendement du système étatique de protection sociale ainsi que l'indice et l'emblème de l'intégration progressive d'une classe moyenne salariée de plus en plus nombreuse à une protection sociale initialement conçue pour les seuls ouvriers.



RÉGIMES DE RETRAITE ET PARITARISME

LA QUESTION DES CLASSES MOYENNES SALARIÉES DANS LA STRUCTURATION DE LA PROTECTION SOCIALE FRANÇAISE

RÉSUMÉ : *L'analyse de l'institutionnalisation progressive du système de retraite français permet une relecture critique de l'histoire de la protection sociale et souligne les processus de structuration, de représentation et de légitimation des divers intérêts sociaux qui sont à l'œuvre dans ce secteur. À travers cette perspective, les débats et les pratiques concernant les modes de gestion des organismes de protection sociale apparaissent centraux, alors même qu'ils ont souvent été traités comme périphériques dans l'historiographie contemporaine. La pluralité des modèles de gestion des institutions de retraite témoigne en effet de conflits récurrents portant plus largement sur les stratégies visant au contrôle de la protection sociale. Dans le cas particulier des retraites, il est significatif de noter que l'élaboration conventionnelle et le paritarisme représentent au départ le mode de gestion emblématique des institutions créées pour les classes moyennes salariées en cours de structuration. Ces techniques gestionnaires constituent par la suite le fer de lance d'une stratégie patronale de refus ou d'amendement du système étatique de protection sociale ainsi que l'indice et l'emblème de l'intégration progressive d'une classe moyenne salariée de plus en plus nombreuse à une protection sociale initialement conçue pour les seuls ouvriers.*

L'émergence progressive d'un système de retraites et les modalités de son institutionnalisation ne constituent pas seulement un développement de la couverture sociale qui prend place dans une histoire de la protection sociale entendue comme une histoire de la réduction de l'incertitude ouvrière (Hatzfeld, 1971)¹. Elle peut se lire aussi comme un mode de structuration, de représentation et de légitimation d'intérêts sociaux qui trouvent dans cette construction un champ d'expression et d'expansion, parfois privilégié et parfois périphérique. Envisagée de ce point de vue, l'histoire des retraites apparaît assez différente de celle de la protection sociale en matière de santé par exemple, qui met en jeu dans sa structuration d'autres acteurs². Elle amène aussi à mettre l'accent sur des questions qui ne sont pas toujours traitées de façon centrale par l'histoire de la protection sociale, et dont la portée déborde largement celle-ci.

1. Pour une vue d'ensemble de l'histoire de la protection sociale en France : Gueslin, 1992a, Rosanvallon, 1990, et « Généalogies... », 1995.

2. Par exemple Faure, 1993 ; Pinell, 1992.



moment même où semble triompher, avec l'instauration de la gestion ouvrière de la Sécurité sociale, une conception de la protection sociale qui en fait un élément de l'affirmation d'un droit ouvrier, que les enjeux se déplacent vers la question de l'intégration de la classe moyenne.

1. PLURALITÉ DES MODÈLES DE GESTION ET INTERVENTION DE L'ÉTAT

La constitution progressive d'un système de protection sociale se caractérise en France, du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle, par la pluralité et la concurrence des modèles de gestion⁵. Les institutions qui servent des pensions de retraite présentent toutefois quelques caractéristiques particulières par rapport au modèle général qui voit la concurrence, dans les idées et dans les faits, de la gestion patronale, de la gestion ouvrière, de la mutualité et d'un tripartisme lié à l'intervention de l'État. Le poids des institutions patronales y est plus grand, et celui de la mutualité traditionnellement plus faible. Le tripartisme y prend plus tôt une place plus importante, dès que des législations d'obligation sont discutées puis adoptées.

1. 1. GESTION PATRONALE, GESTION OUVRIÈRE OU MUTUALITÉ

Dans le domaine spécifique de la retraite, c'est avant la mise en œuvre des législations d'obligation du tournant du siècle la gestion patronale qui domine. Fondée sur une conception paternaliste des relations entre patrons et ouvriers (Dewerpe, 1993 ; Noiriël, 1988 ; Gueslin, 1992b ; Burdy, 1993), elle se rencontre en pratique presque exclusivement dans la grande industrie mais constitue un modèle bien au-delà. Cette protection reste liée à l'appartenance à l'entreprise et ne constitue pas toujours un droit.

Face aux institutions patronales, la revendication de gestion ouvrière, qui n'est pas spécifique aux institutions de retraite, s'exprime à partir de la fin du siècle. Édouard Vaillant, député de la Seine de 1893 à 1915, en est au Parlement le porte-parole le plus constant. Il revendique la mise en place d'une assurance ouvrière qui serait financée par les patrons et par l'État, et administrée par ses bénéficiaires. Au-delà de l'obtention d'une protection sociale, il s'agit pour lui de faire de l'assurance ouvrière un instrument d'affermissement d'une conscience de classe. Dans cette optique, il se montre constamment partisan du vote des législations de protection sociale, qu'il considère comme des points de départ imparfaits qu'il faut faire évoluer en imposant une gestion ouvrière des Caisses. C'est sur cette base qu'il rédige la motion, adoptée par le congrès du parti socialiste en février 1910, qui se prononce pour le vote de la loi sur les Retraites ouvrières et paysannes et demande qu'elles soient placées sous contrôle ouvrier (Dumons et Pollet, 1994, p. 216 *et sqq.*).

La revendication d'une gestion ouvrière des institutions de protection sociale, en général, et de retraite en particulier, reste par la suite un élément central des positions socialistes, puis syndicales en la matière. Elle sera affirmée par exemple par les congrès confédéraux de la CGT tout au long de la discussion du texte qui deviendra en 1930 la loi sur les assurances sociales, et la « possibilité d'intervenir directement

5. Pour une synthèse de cette question : Pollet et Renard, 1995.



- FELIX, M. 1913. *Les retraites ouvrières et paysannes. Étude de l'organisation administrative et financière du service des retraites*. Paris : Rousseau.
- FRIOT, B. 1994. Aux origines interprofessionnelles des régimes de retraite complémentaires français : la naissance de l'AGIRC. *La Revue de l'IREES*, n° 15, p. 105-121.
- FRIOT, B. 1993. *Protection sociale et allocation de la main d'œuvre : essai sur le cas français*, thèse, Université de Paris X Nanterre.
- GABELLIERI, B. 1987. *Le régime complémentaire de retraite et de prévoyance des cadres, institution du droit économique*, thèse, Université de Nice.
- GALANT, H. 1955. *Histoire politique de la Sécurité sociale française, 1945-1952*. Paris : Presses de la Fondation nationale de sciences politiques.
- GARDIN, J. 1995. *Le groupe Médéric : origines, rôle et structures*. Paris : Médéric, multig., 14 p.
- GIBAUD, B. 1986. *De la mutualité à la Sécurité sociale. Conflits et convergences*. Paris : Les Éditions ouvrières.
- GIBAUD, B. 1992. *L'assurance privée et le développement de la prévoyance collective d'entreprise en France (1850-1914)*. Rapport MIRE, LERS/IRTS.
- GORECK, M. 1938. *Le statut juridique des institutions patronales de retraite*. Paris : Librairie technique et économique.
- GUESLIN, A. 1987. *L'invention de l'économie sociale. Le XIX^e siècle français*. Paris : Economica.
- GUESLIN, A. 1992a. *L'État, l'économie et la société française, XIX^e-XX^e siècles*. Paris : Hachette.
- GUESLIN, A. 1992b. Le paternalisme revisité en Europe occidentale (deuxième moitié du XIX^e siècle-début du XX^e siècles). *Genèses*, n° 7, p. 201-11.
- HACKSPILL, A. 1902. *Les caisses de retraite des ouvriers mineurs en France*. Paris : Rousseau.
- HALBWACHS, M. 1972. Les caractéristiques des classes moyennes. In *Classes sociales et morphologie*. Paris : Minuit, p. 95-111 [première publication in *Inventaire III. Les classes moyennes*, Paris : Alcan, 1939].
- HATZFELD, H. 1971. *Du paupérisme à la Sécurité sociale. Essai sur les origines de la Sécurité sociale en France, 1850-1940*. Paris : A. Colin.
- IZARD, G. 1938. *Les classes moyennes*. Paris : Rieder.
- JEANNENEY, J. N. 1980. Hommes d'affaires au piquet. *Revue historique*, n° 533, p. 81-100.
- KOLBOOM, J. 1986. *La revanche des patrons. Le patronat français face au Front populaire*. Paris : Flammarion. [1^{re} ed. 1983].
- KUISEL, R. F. 1984. *Le capitalisme et l'État en France. Modernisation et dirigisme au XX^e siècle*. Paris : Gallimard [1^{re} ed. 1981].
- LAROQUE, P. 1948. De l'assurance sociale à la Sécurité sociale : l'expérience française. *Revue internationale du travail*, p. 621-649.
- LAROQUE, P. 1993. *Au service de l'homme et du droit : souvenirs et réflexions*. Paris : AEHSS.
- LENOIR, R. 1979. L'invention du « 3^e âge » et la constitution du champ des agents de la vieillesse. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26-27, p. 57-82.



- La Sécurité sociale. Son histoire à travers les textes*, tome 3, 1945-1981, Paris : AEHSS.
- SEEUWS, G. 1962. Le régime des agents de maîtrise. *Droit Social*, p. 412-414.
- SELLIER, F. 1984. *La confrontation sociale en France 1936-1938*. Paris : PUF.
- Sixième congrès national des sociétés de secours mutuels, de prévoyance et de retraites*, tenu à Reims les 14-17 août, 1898, Reims, Imprimerie de l'Indépendant rémois.
- TESSIER, G. 1946. La Confédération française des travailleurs chrétiens et le plan actuel de sécurité sociale. *Droit Social*, p. 209-211.
- TISSIER, P. 1942. *Le gouvernement de Vichy*. Londres : Harrap.
- TOURNERIE, J. A. 1971. *Le Ministère du travail. Origines et premiers développements*. Paris : Cujas.